



QUARTIERS DURABLES CITOYENS - PARTICIPATIEVE DUURZAME WIJKEN

Etat des lieux partagé

Qu'est-ce qu'un état des lieux partagé ?

L'état des lieux partagé demande d'abord et avant tout de se mettre dans une démarche de questionnement, vis-à-vis de soi-même et de son quartier. Dans ce sens, chaque état des lieux est particulier et dépendra de vos intentions de départ, vos envies mais aussi concrètement de votre disponibilité.

- **Faire «état» de la situation de son quartier**

Faire état de la situation d'un quartier, c'est en quelque sorte réaliser un « portrait » qui rend compte d'éléments **positifs et négatifs** qui le caractérisent et qui vous semblent pertinents à mettre en lumière. Il peut s'agir d'aspects physiques tels les espaces publics, les lieux inutilisés, l'architecture, la biodiversité, les déchets valorisables, la circulation de l'eau... mais aussi des aspects moins perceptibles tels que les éléments historiques, culturels, les dynamiques citoyennes, ou toute autre **ressource particulière**.



Photos du portrait de quartier de Koekeliek (AP6)

- **Définir les « lieux »**

La notion de quartier n'est pas évidente à déterminer. Chacun perçoit les « limites » de son quartier en fonction de la manière d'y vivre.

Dans le cadre de l'état des lieux, le « Lieu » correspondra à la fois très concrètement au(x) **lieu(x) de réalisation du projet** (terrain pour un potager, local communautaire, etc.) **mais aussi au périmètre dans lequel on souhaite agir** en termes de participation : est-ce que je vais m'adresser à ma rue, à quelques rues, à un quartier ou à un périmètre plus large ?



QUARTIERS DURABLES CITOYENS - PARTICIPATIEVE DUURZAME WIJKEN

Déterminer correctement le périmètre est important car il ne doit pas reposer sur un souhait mais bien sur une capacité d'action.

Au départ, sa taille dépendra donc de la capacité d'investissement du groupe porteur. Mais lors de l'identification des ressources ou des besoins, on pourra identifier des partenariats possibles avec des initiatives et projets existants, des personnes ressources et des associations, la commune,... qui permettront d'affiner le périmètre initialement choisi sans toutefois devoir en tracer une frontière nette.

- **« Partager » ses idées et confronter les points de vue**

« Partager l'état des lieux » signifie aller à la rencontre des habitants, usagers et associations du quartier pour leur faire part de vos intentions et vérifier les intuitions qui vous ont amenées à faire naître le projet. C'est un temps d'ouverture et de confrontation avec d'autres acteurs qui doit permettre d'enrichir la proposition initiale. C'est enfin, une manière de mutualiser les forces en s'appuyant sur des ressources existantes, parfois peu connues, en les valorisant et en les renforçant.

Ce temps pourra se concrétiser par des rencontres, balades, présence dans l'espace public, échange avec d'autres quartiers voire des assemblées de quartier. Là aussi, à vous de définir l'ampleur que vous souhaitez lui donner.

Comment réaliser l'état des lieux partagé ?

Pour faire l'état des lieux partagé, il n'y a pas de recette idéale. Chaque groupe choisira la manière qui lui convient le mieux en fonction de son projet, du quartier mais aussi de ses envies et disponibilités.

Cependant, nous vous proposons plusieurs pistes.

- Repartir de votre feuille d'intention et de voir quels sont les aspects qu'il vous semble intéressant d'approfondir et quelle(s) question(s) cela pose.
- Utiliser les outils mis à disposition sur le site ou par votre coach pour voir quelles sont les choses que vous pourriez mettre en place ou les actions à mener pour répondre aux questions.
- Rencontrer d'autres acteurs pour échanger des idées, récolter des informations et confronter vos points de vue et intentions de projet(s) : habitants, personnel communal, experts, membres d'autres quartiers durables, associations...
- Récolter et consigner les informations par le biais de notes, photos, dessins, cartes...



Que faut-il présenter dans le cadre de l'appel à projet?

Pour la feuille de route, une **note écrite** reprenant une explication de votre démarche et ses différentes étapes ainsi que les résultats obtenus accompagnés d'annexes que vous pensez pertinentes telles que des photos, cartes, plans, dessins, pv, etc..